

## L'ANAP signe son entrée dans le programme européen « DAYSAFE »

---

L'ANAP a décidé de collaborer avec la HAS dans le cadre du programme européen de l'Executive Agency for Health and Consumers (EAHC) : « Improving Quality of Hospital Care Through Day Surgery-Day Save\* » –

(\*) : Améliorer la qualité de la prise en charge à l'hôpital grâce au développement de la chirurgie ambulatoire.

### **L'ANAP entre dans le projet DAYSAFE de l'EAHC**

Lancé le 1<sup>er</sup> octobre 2010, le projet DAYSAFE a pour objectif d'améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge du patient à l'hôpital en assurant la promotion des bonnes pratiques professionnelles en matière de chirurgie ambulatoire. Le programme DAYSAFE est une initiative de la Commission Européenne et comprend aujourd'hui une dizaine de pays européens (Belgique, Danemark, Italie, ...).

Le projet DAYSAFE s'inscrit dans le programme de travail de l'ANAP visant à développer des organisations performantes en chirurgie.

### **L'ANAP apporte son expertise pour l'élaboration d'indicateurs de qualité et de recommandations organisationnelles pour la chirurgie ambulatoire.**

L'EAHC a sollicité l'ANAP pour apporter son expertise sur la conduite du changement organisationnel lié au développement de la chirurgie ambulatoire.

Ainsi, le projet intégrera des perspectives sur l'organisation de l'hôpital de demain en assurant notamment la promotion de centres indépendants ne prenant en charge que des patients en ambulatoire. La création de tels centres en France est prévue dans le cadre du projet de décret d'autorisation des activités de chirurgie.

Le 23 novembre dernier, l'ANAP a organisé, avec la HAS et l'AFCA, tous deux partenaires du programme DAYSAFE, un colloque intitulé « Quel projet pour la chirurgie en France ? ». Le colloque s'articulait autour des enjeux et des perspectives pour le développement de la chirurgie ambulatoire en France.